



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'académie de Dijon, audacieuse et engagée

Les 5 ambitions du projet académique 2023-2027



# L'académie de Dijon, audacieuse et engagée :

une École au service de toutes et tous

*Au seuil de cette nouvelle étape de rédaction du nouveau projet académique 2023-2027, l'académie de Dijon se dote d'un projet académique résolument tourné vers l'avenir, intitulé « L'académie de Dijon, audacieuse et engagée ». Cette feuille de route ambitieuse s'articule autour de cinq grandes ambitions, destinées à guider et inspirer l'action collective des acteurs de l'éducation nationale au cours des quatre prochaines années.*

*Face à un constat incontestable de disparités sociales et géographiques, que révèlent notamment les résultats contrastés aux évaluations de CP et CE1, l'École se positionne comme l'instrument incontournable de transformation. C'est une École qui, avant tout, aspire à faire réussir ses élèves. Cette mission, première et essentielle, implique une attention particulière à chacun, avec pour objectif la construction de parcours scolaires épanouissants et l'élaboration d'ambitions solides conduisant vers l'enseignement supérieur et le monde professionnel.*

*En accord avec cette volonté de réussite pour tous, notre deuxième ambition réside dans la création d'une école protectrice et propice à l'épanouissement des élèves. En offrant un environnement sécurisé et bienveillant, nous souhaitons ériger l'école en lieu d'épanouissement, où chacun pourra développer ses talents et explorer son potentiel.*

*Cependant, notre projet ne se limite pas aux enceintes de l'école ou de l'établissement scolaire. Notre troisième ambition nous pousse à ouvrir l'École sur son territoire et sur le monde. En favorisant les échanges et les partenariats, nous voulons créer une dynamique qui transcende les murs de la salle de classe, connectant ainsi nos élèves au monde qui les entoure.*

*La quatrième ambition s'inscrit dans une dynamique d'encouragement des initiatives et de l'innovation. Nous croyons en une École qui stimule la créativité, soutient les projets novateurs, et favorise un environnement propice à l'apprentissage continu pour tous.*

*Enfin, notre cinquième ambition vise à permettre l'accomplissement professionnel de nos personnels. Nous sommes convaincus qu'une équipe épanouie et soutenue est le socle sur lequel repose la réussite de nos élèves. En investissant dans le développement professionnel de nos personnels, nous renforçons la qualité de l'enseignement dispensé, du service public de l'éducation nationale.*

*Ce projet académique n'est pas une simple déclaration d'intentions, mais a été pensé comme un outil opérationnel à destination des personnels de l'éducation nationale, des partenaires, des écoles et des établissements pour construire un projet d'École, un projet d'établissement, un projet de territoire... Ainsi, pour être utile à tous, il constitue un ensemble interactif et évolutif qui pourra s'enrichir année après année. À ce titre, des ressources pédagogiques et informationnelles sont accessibles sur la version numérique.*

*Par ailleurs, afin de concrétiser cette ambition, un comité de suivi annuel est mis en place pour suivre la mise en œuvre du projet. Des indicateurs seront établis pour mesurer l'impact de nos actions et évaluer leur portée. Cette transparence, garante de notre responsabilité collective, permettra de rendre compte de nos progrès, préservant ainsi la confiance essentielle de tous les acteurs impliqués dans cette aventure collective.*

*Ainsi, avec « L'académie de Dijon, audacieuse et engagée », nous affirmons notre volonté commune de bâtir une école qui forme des citoyens éclairés, ouverts sur le monde et prêts à relever les défis de demain. C'est dans cette dynamique collective que nous progresserons, avec la certitude que chaque action entreprise nous rapproche un peu plus de l'excellence éducative que nous désirons offrir à chacun.*



Pierre N'Gahane,  
Recteur de l'académie de Dijon

## PORTER ATTENTION À CHACUN, POUR LA RÉUSSITE DE TOUS !

Garantir la réussite des élèves implique de veiller à ce qu'ils acquièrent une **maîtrise des savoirs fondamentaux tout en s'assurant de leur irréversibilité**. Il revient à l'École de repérer les compétences fragiles des élèves et de développer des accompagnements spécifiques pour corriger ces difficultés et ainsi prévenir le décrochage scolaire.

**L'École doit être un lieu où les inégalités scolaires et sociales disparaissent** en renforçant l'aide au travail personnel et l'accompagnement personnalisé des élèves et en s'assurant de l'égalité entre filles et garçons dans les apprentissages pour assurer l'acquisition des savoirs fondamentaux de tous les élèves.

**Le renforcement de l'accompagnement à l'orientation** et la sécurisation des transitions entre niveaux scolaires permettra aux élèves de façonner un parcours ambitieux et audacieux vers l'enseignement supérieur et le monde professionnel.

## FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE !

**L'École a pour mission de protéger et d'assurer l'épanouissement de ses élèves**. Protéger les élèves, c'est lutter contre les discriminations, le harcèlement et toutes formes de violence grâce à la sensibilisation des élèves et la formation des acteurs concernés.

C'est également **s'assurer du respect des valeurs de la République et du principe de laïcité à l'École**. Pour que les élèves puissent s'épanouir pleinement, l'École doit prendre en compte les particularités de chacun et adapter ses méthodes pédagogiques.

Afin de favoriser la réussite et le bien-être de tous, **il est essentiel que l'École soit un environnement où les relations avec les autres soient positives et sécurisantes**. Les espaces scolaires, la pratique d'une activité sportive ainsi que la construction d'une culture commune de la justice scolaire doivent être des vecteurs du bien-être et de l'apprentissage des élèves.

## TRANSCENDER LES MURS DE L'ÉCOLE !

**Les territoires doivent être parties prenantes dans le déploiement des politiques éducatives académiques**, car ils représentent une force au service de la réussite scolaire des élèves. Ainsi, il est essentiel que l'école accompagne les dynamiques territoriales en déployant des politiques éducatives adaptées aux réalités de chaque territoire, notamment en valorisant les projets innovants mis en place.

**Puisque l'École est l'affaire de tous, elle se doit de consolider les liens avec ses partenaires**, que ce soit en renforçant la place des parents dans la scolarité de leurs enfants et la vie des écoles et des établissements dans lesquels ils étudient, ou bien en encourageant les partenariats avec les acteurs associatifs et économiques afin d'accompagner les élèves dans leur parcours.

**L'École doit aider les élèves à devenir des citoyens engagés et éclairés sur le monde qui les entoure**. Elle participe à l'engagement et à l'autonomie citoyenne des élèves en les acculturant à la diversité et en les sensibilisant aux enjeux citoyens tels que les enjeux numériques et environnementaux. Pour que les élèves puissent s'ouvrir au monde, il revient à l'école de développer les dispositifs de renforcement linguistique tout au long du parcours scolaire ainsi que de faciliter leur mobilité à travers le monde.

## OSER L'INNOVATION !

**Il est essentiel que l'École soit porteuse d'initiatives et d'innovation.** L'académie s'applique à développer le pouvoir d'agir des écoles et des établissements du premier et second degrés en accompagnant la mise en place d'une charte des pratiques de pilotage.

**Les réseaux**, quant à eux, seront pensés comme des espaces de communication, d'initiatives, de mutualisation, d'échanges de pratiques et de prise de décisions.

**Dans la continuité de la démarche « Notre École, faisons-la ensemble »**, il est important de soutenir l'innovation pédagogique, d'accompagner les acteurs et de valoriser les initiatives aux niveaux académique, départemental et des réseaux.

## SOUTENIR LES DYNAMIQUES PROFESSIONNELLES !

**L'académie a pour ambition de permettre l'accomplissement professionnel de ses personnels.** Elle offre la possibilité à chacun d'évoluer et de s'épanouir dans son parcours grâce à la promotion des métiers, des évolutions possibles et des valeurs partagées.

**Par un accompagnement et un soutien des projets professionnels**, elle donne accès à des formations répondants aux besoins des personnels leur permettant de progresser et de s'épanouir. L'accomplissement professionnel doit être assuré par un cadre de travail sécurisant où les personnels se sentent protégés.

**L'académie s'attache à promouvoir une culture commune de la qualité de vie au travail garantissant l'égalité professionnelle et valorisant la cohésion d'équipe.** Elle stimule ses personnels en incitant à l'acquisition de nouvelles compétences, à l'innovation et à la transformation de nos organisations.



Consultez le projet  
académique en ligne !

  
Rectorat de l'académie de Dijon  
2 G rue général Delaborde  
BP 81 921 - 21019 Dijon cedex  
Tel : 03 80 44 84 00

**www.ac-dijon.fr**

